

-----  
**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 8 décembre 2015**  
**CO 077 DE**

Page 1/2

**Nombre de  
Conseillers**

En exercice : 50

Présents : 54

Votants : 47

Étaient présents : Jean-François GAILLARD (Président), Alain CHOULOT, Dominique BONNET, Colette GIRARD, Yves DECOTE, Véronique LAMBERT, Jacky REVERCHON, Jean-Marie BAILLY (Vice-Présidents), Hubert DELACROIX, Jean-Paul BUCHET, René GUINERET, Roland BERTHELIER, Denis BRENIAUX, Florent GAILLARD, Jean-Louis DUFOUR, Angélique NOROY, Eric TOURNEUR, Roger CHAUVIN, Bruno ROBERT, Michel FEVRE, Jean-Baptiste MERILLOT, Raphaël GAGNEUR, Nelly BUYS, Marie-Ange CAPRON, Jean-Luc LETONDOR, Dominique PELLIN, Hubert MOTTET, Jean-Jacques DE VETTOR, Catherine CATHENOZ, Danièle CARDON, Paul AUBERT, Marie-Madeleine SOUDAGNE, Christine GRILLOT, Armande REYNAUD, Sébastien JACQUES, Jacques GUILLOT, Dominique MICHELET, Jean-Christophe OUDET, Olivier FOURNIER, Laurent MENETRIER, Jean BOYER, Michel BONTEMPS.

Ont donné pouvoir : Gérard BOUDIER donne pouvoir à Bruno ROBERT, Christelle MORBOIS donne pouvoir à Catherine CATHENOZ, André JOURD'HUI donne pouvoir à Jean-François GAILLARD, Pascal PINGLIEZ donne pouvoir à Sébastien JACQUES, Agnès MILLOUX donne pouvoir à Jacques GUILLOT.

Assistaient à titre consultatif : Bernadette ETIEVANT, Antoine MARCELIN, Daniel DURET, Bénédicte LAMY, Pascal BONVALOT, Pierre MIDOL, Charles VALLET, Eric PICHEGRU, Daniel BARBE, Josiane SCARABOTTO, Anne CHARLET, Rémy PROST.

Étaient Excusés : André VIONNET, Colette BEAUD, Frédéric LAMBERT, Marie-Christine CHANOIS, Marie-Line LANG, Monsieur Cédric ACCARY, Comptable Public de la CCCGP.

Secrétaire de séance : Monsieur Roger CHAUVIN.

Convocation faite le : 30 novembre 2015

**Objet : Tarifs des prestations du SPANC 2016.**

VU la note de synthèse n°1/08.12.2015, élaborée en application de l'article L 2121-12 du CGCT ;

ENTENDU l'exposé de Madame Colette GIRARD, Vice-Présidente Déléguée à l'Environnement relatif aux tarifs des prestations du SPANC 2016 ;

VU l'avis de la Commission Environnement, en séance du 13 octobre et 18 novembre 2015 ;

VU la liste des communes en assainissement collectif et en assainissement autonome ;

VU la proposition de programme additionnel pour les 3 communes de Besain, Grozon et Saint Lothain ;

CONSIDERANT les contraintes financières liées aux services publics industriels et commerciaux et les nécessaires augmentations pour assurer l'équilibre du service ;

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité

1 / FIXE ainsi qu'il suit les tarifs du SPANC pour l'année 2016 :

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 8 décembre 2015  
CO 077 DE (SUITE)

Page 2/2

**Objet : Tarifs des prestations du SPANC 2016.**

Type de contrôle :	Montant de la redevance
Conception	85€ TTC (77,27€ HT)
Réalisation	65€ TTC (59,09€ HT)
Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien : 1 <sup>er</sup> contrôle de l'existant sur les communes figurant au programme initial (celles en cours et les écarts au collectif)	90€ TTC (81,82€ HT)
Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien : 1 <sup>er</sup> contrôle de l'existant sur les communes figurant au programme additionnel	120€ TTC (109,09€ HT)
Contrôle de bon fonctionnement et d'entretien : à partir du 2 <sup>ème</sup> contrôle	120€ TTC (109,09€ HT)
Majoration de redevance en cas de refus de visite	100 %
Premier contrôle préalable aux ventes immobilières	200€ TTC (181,82€ HT)
Mise à jour du compte-rendu (daté de plus de 3 ans) pour les ventes immobilières	100€ TTC (90,91€ HT)

2 / MAINTIENT les tarifs existants de vidanges des installations pendant la durée du marché avec l'entreprise prestataire dont le terme est fixé à fin 2017.

Fait à Poligny, les an, mois et jour que dessus,  
Pour copie certifiée conforme à l'original,  
Le Président,

Jean François GAILLARD

